



Le réseau
de transport
d'électricité

RACCORDEMENT PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

ARTICLE À LA DISPOSITION DES COMMUNES

RTE prépare l'installation des câbles sous-marins

En 2025, le raccordement du parc éolien en mer au réseau de transport d'électricité illustrera l'engagement de notre territoire en faveur de la transition énergétique. Dès aujourd'hui, le chantier mené par RTE franchit une nouvelle étape avec la préparation des travaux en mer : l'installation du premier câble sous-marin devrait débuter d'ici fin février. Pour cette phase, comme depuis le début des travaux, la préservation de l'environnement et la sécurité sont des priorités majeures pour RTE.



© Valéry Jonchery

RTE et les entreprises travaux sont actuellement mobilisées à l'atterrage, situé sous le parking de la plage de la Grande Côte à la Barre-de-Monts, pour préparer l'installation des deux câbles sous-marins. Ces travaux préparatoires visent à mettre en place le chantier et son balisage.

Dès la mi-février, l'installation du premier câble sous-marin pourrait débuter. Concrètement, le navire câblé « Câble Entreprise », long de 124 mètres, va s'approcher de la plage de la Grande Côte pour installer le premier câble sous-marin jusque sous le parking de la plage. Une opération spectaculaire qui nécessitera l'intervention de plongeurs.

Le navire va ensuite se diriger vers le futur parc éolien en mer, en déroulant progressivement le câble électrique sous-marin sur 27 kilomètres. **Cette installation des câbles sous-marins au large** se fera en deux temps, un câble après l'autre, de février à septembre 2024.

Après leur installation au fond de la mer, les câbles seront protégés au fur et à mesure ; ils seront enfouis quand la nature des sols marins le permet (technique de l'ensouillage) ou recouverts de pierres (technique de l'enrochement).



Le réseau
de transport
d'électricité

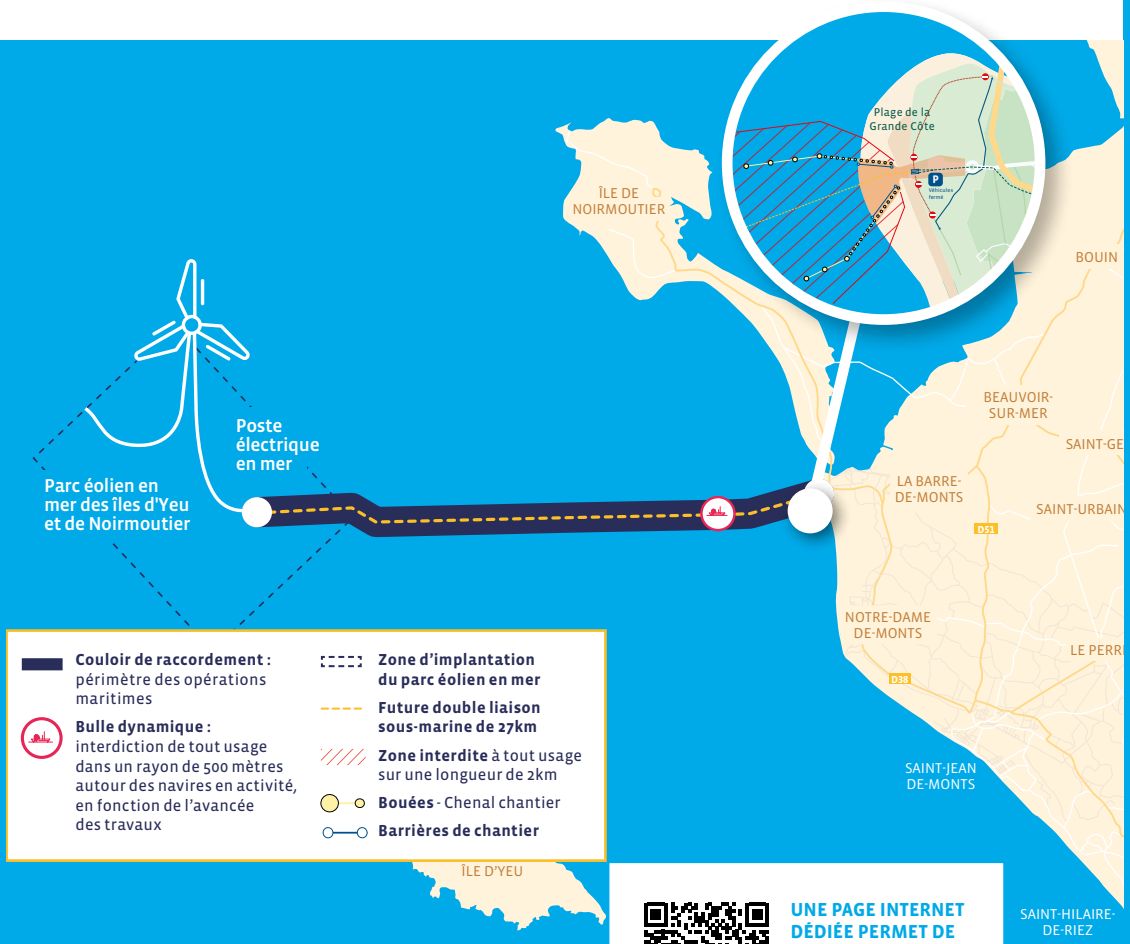
RACCORDEMENT PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



La sécurité avant tout

Assurer la sécurité de tous pendant les travaux est un enjeu primordial pour RTE. La période qui débute implique donc des restrictions, en mer comme sur terre : usages interdits à proximité du chantier sur la plage de la Grande Côte et autour des opérations en mer, mise en place d'un système de balisages (bouées et barrières), mobilisation de navires le long du tracé pour surveiller la zone de travaux...

Un dispositif de communication spécifique est ainsi progressivement et durablement mis en place, dès maintenant et tout au long de ces travaux maritimes : pose de panneaux aux abords du chantier, distribution de flyers dans les capitaineries, information aux riverains...



UNE PAGE INTERNET DÉDIÉE PERMET DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES RESTRICTIONS D'USAGES EN MER TOUT LE LONG DES TRAVAUX.

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Protéger l'environnement marin

Dès le début du chantier, RTE a pris l'engagement de mettre en place un accompagnement environnemental ambitieux. En mer, cela se traduit par de nombreuses actions :



1 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES ESPÈCES

Assurée par des plongeurs avant et après les travaux, cette étude permet notamment de mesurer la colonisation de l'enrochement des câbles sous-marins par la faune et la flore marine.



2 QUALITÉ DE L'EAU

Pendant toutes les phases du projet, des experts du monde marin contrôlent la température, la salinité ou encore le nombre de particules en suspension dans l'eau (turbidité), grâce à des prélèvements et à l'utilisation d'une sonde.



3 QUALITÉ DU SABLE ET DES SÉDIMENTS

Grâce à des contrôles effectués sur la côte à proximité de l'atterrissage avant, pendant et après les travaux, les équipes étudient la taille et l'aspect du sable et la composition chimique des sédiments.



4 SUIVI DES COQUILLAGES

Au large de l'île de Noirmoutier, des coquillages sont prélevés avant et pendant les travaux pour contrôler leur qualité et l'évolution du milieu aquatique.